

MLR 1771

*Crete-Cinquième*

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'été 1961.

Mes chers Confrères,

La Fortune m'a souri sans que je me fusse montré le moins du monde audacieux. Voyez ma veine : Je me trouve l'heureux possesseur d'un document qui ne m'était pas destiné. Cela fait toujours plaisir. L'homme, animal curieux, se mêle volontiers de ce qui ne le regarde pas. Pourtant, en l'occurrence, il n'en est point ainsi. Si le document est confidentiel, c'est précisément parce qu'il nous concerne et que les aréopagites du service des lettres préfèrent nous garder dans cette béatitude qui confère tant de charme à notre climat intellectuel, plutôt que de nous troubler par des chiffres arides et des subtilités qui échapperaient à notre entendement.

J'ai longtemps hésité, je l'avoue. S'il est permis de tirer quelque fierté d'être le dépositaire d'un secret, quelle volupté, d'autre part, de pouvoir le vendre !

Comme le document m'a été remis sans condition aucune, je soupçonne fort le donateur de m'avoir distingué, à cause de mes

relations épistolaires avec tous ceux qui, chez nous, ont élu le papier pour saisir, s'il se peut, les évanescences de leur génie.

Sachez donc, mes chers Confrères, que je possède la liste des livres achetés, en 1960, pour le compte de l'État, non pas une de ces listes vagues dont on repaît la curiosité superficielle d'un parlementaire excité par un auteur déçu, mais une liste complète, faisant mention de tout : « éditeurs, auteurs, titres des ouvrages, nombre, prix, total brut, 10%, net ».

Les bénéficiaires sont au nombre de vingt-cinq, et la plupart ont obtenu les cinq cents exemplaires qui font l'objet de nos rêves, si j'en crois les lettres de maint correspondant. Un auteur a même atteint le mille — il est vrai que cet homme fécond a publié deux ouvrages — ce qui lui a valu deux achats pour la coquette somme de 137.500 francs. Comme l'on sait que, par la vertu de nos dirigeants, nos auteurs fournissent eux-mêmes leur marchandise au lieu et place de leurs éditeurs, ils raffent de surcroît la remise usuelle aux libraires, soit, pour l'auteur précité, quelque 30.000 francs ; à quoi il convient d'ajouter les droits, soit 15.000 francs pour cinq cents exemplaires à 150 francs. Comme il n'est pas exclu qu'un certain nombre d'exemplaires trouvent acheteur, on peut estimer que voilà près de 50.000 francs qui s'en vont encourager efficacement la littérature. Eh, ce n'est pas le Pérou, j'en conviens, et cela ne permet guère de bâtir des châteaux ailleurs qu'en Espagne, mais, avec l'appoint de quelques prébendes, on en arrive tout doucement à faire vivre un écrivain dans notre doux pays.

C'est parfait, et je renonce à ma vieille rengaine, celle d'encourager les éditeurs, sous prétexte qu'ils exercent une industrie qui mérite, autant que le beurre ou le charbon, l'appui des pouvoirs publics. Mon raisonnement était faux. Le beurre et le charbon occupent de nombreux citoyens qui vivent de ces articles de con-



somation. En transformant les écrivains en marchands de livres, l'État supprime les intermédiaires qui encombrant la vie économique. Du producteur au consommateur, s'il est permis de qualifier de la sorte les rayons d'une paisible bibliothèque où les livres ne risquent guère d'être détériorés par des manipulations fréquentes. Leur sort est plus enviable ; ils sont là face à l'Histoire, prêts à servir d'exercice à quelque académicien futur.

Comme le tirage du livre belge dépasse rarement les cinquante exemplaires, nous pratiquons une politique qui s'inspire des pays progressistes. Nous n'en sommes, il est vrai, qu'au stade expérimental, mais nous sommes en bonne voie.

Déjà nombre de nos confrères se sont enrôlés dans des formations partisans : Les *Scriptores catholici* voisinent avec les *Ecrivains socialistes*. Il s'agit moins de se combattre que de trouver, au sein de son parti, les appuis nécessaires pour accéder à tout ce qui est accessible. C'est pure sagesse et elle s'impose à tous les échelons. Les parents vigilants protègent grâce aux consultations prénatales leur progéniture dès avant leur venue au monde. Certes, nous ne bénéficions pas encore du Parti unique, mais nous y viendrons. C'est par tradition que nous maintenons nos diverses étiquettes, car, sur le fond, tous les politiciens sont d'accord : que l'État paie, et généreusement.

Dans les pays progressistes, les écrivains vivent sans soucis matériels et leurs œuvres sont diffusées aux frais de l'État. Il leur suffit de penser droit, de ne pas jeter dans les esprits des ferments de révolte ou des embryons de pensée. La belle mission que d'être les bergers d'un paisible troupeau et que ce rôle est plus noble que celui de ces éternels révoltés qui clament leur fureur, leur désespoir ou leur indignation, qui ne voient partout que saletés et ignominies, qui traitent d'histrions les représentants qualifiés du peuple et qui jugent que, dans nos arts et nos lettres, la combine



l'emporte sur le talent ! Ce sont les produits attardés d'un individualisme qui a fait son temps et Ibsen, qui affirmait la force triomphante de l'homme seul, me semble un vieux fou. La lecture, tant qu'elle fera encore partie de nos loisirs, se modèlera de plus en plus sur la radio et la télévision, dont la mission lénifiante n'est contestée par personne.

Notre devoir, mes chers confrères, est donc tracé. Une belle tâche nous attend. Notre conformisme nous la facilitera. Quant à ceux qui sont incapables de s'adapter, qu'ils deviennent astragalizontes ou quelque chose d'approchant !

ROGER AVERMAETE.